

CM1 · FICHE 164524

Relier une définition à un métier

Même sélection que la fiche élève. Une autre formulation peut être recevable lorsque la consigne le permet.

1. Définition : « Personne qui prépare et cuit le pain ». Retrouve le métier.

Réponse : boulanger

Un boulanger est une personne qui prépare et cuit le pain.

2. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « entretient des plantes et des jardins » ?

Réponse : jardinier

Un jardinier est une personne qui entretient des plantes et des jardins.

3. Définition : « Personne qui fabrique des objets et des meubles en bois ». Retrouve le métier.

Réponse : menuisier

Un menuisier est une personne qui fabrique des objets et des meubles en bois.

4. Définition : « Personne qui réalise des photographies ». Retrouve le métier.

Réponse : photographe

Un photographe est une personne qui réalise des photographies.

5. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « réalise des photographies » ?

Réponse : photographe

Un photographe est une personne qui réalise des photographies.

6. Quel métier désigne une personne qui prépare des pâtisseries ?

Réponse : pâtissier

Un pâtissier est une personne qui prépare des pâtisseries.

7. Quel métier désigne une personne qui vend et compose des bouquets ?

Réponse : fleuriste

Un fleuriste est une personne qui vend et compose des bouquets.

8. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « vend et compose des bouquets » ?

Réponse : fleuriste

Un fleuriste est une personne qui vend et compose des bouquets.

9. Définition : « Personne qui prépare les plats dans une cuisine professionnelle ». Retrouve le métier.

Réponse : cuisinier

Un cuisinier est une personne qui prépare les plats dans une cuisine professionnelle.

10. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « crée des images pour accompagner un texte » ?

Réponse : illustrateur

Un illustrateur est une personne qui crée des images pour accompagner un texte.

Ressource originale AnimyJob. Les indications de classe sont à adapter à la progression suivie. Aucun bilan officiel n'est délivré.